ADVIS SVR LA PESTE.

par Ellain



de Bourges

A PARIS,

Chez David Doucevr, Libraire iuré, rue Sainct Iacques, au Mercure arresté.

M. DCVI.

AVEC PERMISSION.



A MONSEIGNEVR, MONSEIGNEVR DE LA GVELLE CONSEILLER DV Roy en ſes Conſeils d'Eſtat & Priué, & Procureur General de ſa Majeſté.

MONSEIGNEVR,

Le bruit, qui a couru de la peſte, plus grand, que le mal, a deſrobé quelques heures à vos grandes, & ſerieuſes occupations, pour les employer à procureur le ſalut du peuple, & prouuoir à ſes neceßitez. A voſtre exemple & promotion pluſieurs ont eſté conuiez à rendre quelque ſeruice au public, chaſcun ſelon ſa vacation. Je me ſuis promis, que vous n'auriez point des-ſagreable,

qu'en ce ſoin commun ie roulaſſe mon tõneau. Ceſte actiõ n'eſt point difficile, ni penible, ni de grande importance. Auſſi ie n'en pretends honneur, vtilité, ny aduantage. I'en attends pluſtoſt quelque contradictiõ, ou mal-veillance, à l'exemple d'vn honorable & celebre Medecin de Paris du ſiecle paſſé, dont ie fais mention en ce diſcours, qui teſmoigne auoir eſté maudit par les maiſtres des Eſtuues, pour auoir cõſeillé de defendre leur exercice en temps de peſte. Ie n'ay offenſé perſonne. Ma cogitation a eſté ſeulement de ſeruir le public, quoy que mauuais garand de ceux, qui luy font ſeruice. Au lieu duquel i'appelle voſtre ſauuegarde & protectiõ, dont vous auez accouſtumé d'aſſiſter les innocens. Le ſubiect vous y ſemond : la bonté de voſtre nature vous y conuie : voſtre charge vous y oblige : Charge tres-honorable, char-

ge, qui vous est, comme hereditaire & domestique: charge digne de vous, digne de la grandeur & noblesse de vostre maison: charge qui vous en promet vne plus aduantageuse, si ce siecle peut porter, que vos merites soyent reconus. Pour reuenir à mon propos, ie ne me suis proposé aucune faueur, ny cõmodité pour ce peu de trauail. Ie me tiendray fort satisfaict, s'il peut apporter à mes concitoyens quelque cõseil ou consolation: Sinon ils le receuront pour tesmoignage de ma bonne volõté. Le comble de mon contentement sera, si ie puis estre asseuré, que vous me vouliez tousiours tenir pour ce, à quoy vous auez des long temps obligé,

MONSEIGNEVR,

Vostre tres-humble & tres-affectionné seruiteur.
ELLAIN.

A Paris ce xij. de Iuillet, l'an 1606.



ADVIS SVR LA PESTE.

LE bruit, qui court de la peste, plus grand iusques à present, que le mal, a donné à beaucoup de personnes grand estonnemēt. Ce que l'on doit soigneusement euiter, & principalement en toutes constitutions pestilentes: pour ce que les afflictions de l'ame troublent le sang, espuisent & consomment les esprits de façon, que ceste force diuine, qui gouuerne les humeurs, s'affoiblist, eux ne pouuans plus estre regis, & comme abandonnez de leur gouuernante, se corrompent, & acquierent vne mauuaise qualité.

Comme il n'est pas raisonnable d'espouuanter le peuple sans subiect, & luy donner des frayeurs Paniques, aussi ne le faut il pas si legerement asseurer, que souz vne confiance mal fondee il se laisse surprendre au mal. Il est bon

d'vser de prouuoyance, l'aduertir doulcement du mal, qui le menace, par mesme moyen luy donner des preceptes politiques, & remedes salutaires, pour se conseruer, & preseruer d'vne maladie si funeste.

C'est vn bel œuure de guarir les malades, mais il est beaucoup plus excellent & plus certain de conseruer les sains, & les garantir de maladies: comme il est plus honorable & plus seur au pilote & patron de nauire de surmōter toutes les mauuaises rencontres de la mer, & cōduire sa charge à bō port, que de se sauuer sur vn ais apres que son vaisseau auroit esté fracassé par la tempeste.

L'Eschole de medecine de Paris a esleué de beaux esprits: Il y en a encores auiourd'huy de cōparables à ces grāds Philosophes & Medecins, qui par leur prouuoyance & suffisance ont quelquefois preserué leurs contrées de ceste calamité. Vray-est, que, si Hippocrates, Empedocles, Acrō l'Agrigentin, & autres leur semblables viuoyent au iourd'huy, ils se trouueroyent fort empeschés de faire ce, pourquoy ils ont esté en leurs siecles tāt honorés. Si ne faut-il

pas laisser

pas laisser d'exciter par tous moyẽs ces excellens personnages, dõt cest' Eschole est assez bien fournie, à ce qu'ils nous aydẽt de leurs bons cõseils, pour retrãcher les causes de ce mal commun. I'ay mis la main à ce petit discours, afin de conuier quelqu'vn d'entre eux à nous donner vn meilleur aduis & plus poli, pour le bien & soulagemẽt de nos concitoyens.

Ce pendant, nous examinerons les causes, & les signes de la peste, afin que par leur cognoissance nous puissiõs remarquer l'origine de celle, qui court à Paris, & y opposer quelques remedes, qui nous en puissent preseruer.

La peste est vne maladie fort courte, populaire, contagieuse, accompagnee de mauuais accidens, & de laquelle plusieurs meurent.

Les Theologiens rapportent la cause de la peste à nos pechez, pour lesquels chastier Dieu se sert quelquefois de cest instrument, quant il void en nous vn endurcissement de cœur, que nous cõtinuons à outre-passer ses saincts cõmandemens au mespris de sa parole, & des Pasteurs, qu'il nous donne pour

nous enſeigner : comme nous en auons aſſez de teſmoignages par la ſaincte Eſcriture. En ce cas le ſouuerain remede ſeroit de nous recognoiſtre, nous amander, & auec confeſſion, regret, & deſplaiſir de nos fautes auoir recours à la bonté & miſericorde de Dieu, le ſupplier de nous pardõner, & de retirer de deſſus nous la peſanteur de ſa main, & la iuſte punitiõ de nos offenſes. Ce que nous Chreſtiens aſsiſtez de la vraye lumiere deuõs faire d'autãt plus ſoigneuſement, que les Payens en leurs tenebres ont vſé ſouuent de ce meſme remede enuers leurs faux Dieux, quand ils ont eſté trauaillez de pareilles afflictions: & cependant pour la precaution & guariſon de ce mal vſer des moyens, que Dieu nous a donné, & du conſeil de ceux, que ſa bonté a ordonné pour ce miniſtere.

Pour autant que Dieu Createur de tout le monde a eſtabli vn fort bel ordre, par lequel toutes les choſes naturelles ſont tellement liees, & enchainees, qu'elles dependent les vnes des autres, & que l'on en peut remarquer quelques cauſes manifeſtes, laiſſans à part ce, qui

eſt occulte, & ſurnaturel, nous nous arreſterons ſeulement aux cauſes ſecondes & naturelles de la peſte remarquees par les Medecins.

Les cauſes de la peſte ſont internes, ou externes. Les internes ſont la chaleur pourriſſante ennemie de la naturelle, & vne matiere pourrie & veneneuſe, qui apporte vne grande confuſion, perturbation & corruption de tous les humeurs, & engendre vne pourriture au plus haut degré, qu'elle puiſſe eſtre, & qui ſurmonte toutes autres eſpeces de pourriture. Les cauſes externes ſont la corruption de l'air, & la contagion.

Nous auons maintenãt à conſiderer, quelle eſt la cauſe de la peſte, qui eſt à Paris, & à rechercher les moyens de s'en preſeruer.

Les maladies & leurs cauſes ſe recognoiſſent par leur ſignes diagnoſtiques & ſe preuoyent par les prognoſtiques.

La peſte, qui vient de cauſes internes, comme auſſi celle, qui vient des externes, ſe fait bien recognoiſtre par ſes ſignes, que l'on appelle *comitantia*, qui ſont les accidẽs propres, qui accompagnent la maladie, comme ſont les char-

bons, & tumeurs, qui viennent ſous les oreilles,aux aiſſelles,& aux aines. Mais je ne penſe pas, que celle, qui vient des cauſes internes ſe puiſſe preuoir, ny que meſmement on puiſſe dire, que ceſtuy-cy,ou ceſtuy-la puiſſe eſtre diſpoſé à receuoir ceſte maladie par contagion, ou autrement, combien que les Medecins en general puiſſent dire, que certaines conditions, certains aages, certains ſexes, & temperamens en puiſſent eſtre plus ou moins ſuſceptibles.

Ceſte grande & inſigne pourriture conceüe & engendree dans les corps ne ſe peut pas, à mon aduis, aiſément preuoir ny predire, ny recognoiſtre, que par l'euenement;on peut accommoder aux corps ainſi diſpoſez le mot François, qui dict,

Que celuy penſe eſtre bien ſain,
Qui porte la mort en ſon ſein.

Entre les maladies peſtilentes, qui viennent des cauſes externes,celle, que l'on dit proceder des malignes conſtellations, ne ſe peut preuoir, ny cognoiſtre,que par le ſeul euenement, comme nous teſmoigne vn exellent Medecin de ce ſiecle, l'vne des belles lumieres de

l'eſcholle de Paris , qui ne recognoiſt autre cauſe de la pure & ſimple peſte, que la coniunction des planettes malfaiſantes. Toutesfois il aduouë, que la parfaite cognoiſſance de ceſte ſcience ſecrete eſt excellente pour la prediction,& precaution &guariſon de ceſte maladie.

Celle, qui vient des autres cauſes externes, & recognue peſtilente par l'aduis des medecins , peut eſtre preueüe par bonnes cõiectures, & preuenue par preſeruatifs accommodez à la cauſe de la maladie: comme elle a iadis eſté preueüe, predite, & deſtournee par la prudence des grãds Philoſophes & medecins cy deuant nommez.

Nous auons dit,que la peſte,de quelque cauſe,qu'elle vienne, eſt recognue par ſes ſignes, & propres accidens, qui l'accompagnent. Celle, qui vient de la corruption de l'air,'ou de la contagion, a ſouuent quelques ſignes auant-coureurs , par leſquels on peut eſtre aduerti de ſa venue: Entre leſquels on compte les conionctions des planettes malfaiſantes,les eſtoilles,que l'on n'a point accouſtumé de voir, les cometes , les

grandes eclypſes, les tremblemens de terre, l'an de biſſexte, la peſte, qui afflige les contrees voiſines, & autres ſemblables, chacun deſquels ſignes à part ne fait que des cõiectures bien legeres, & tous enſemble n'apportent aucune neceſſité : ſi toutesfois nous en exceptons deux ; Sçauoir eſt la mauuaiſe conſtellation, que l'on a obſerué faire vn grand degaſt: & la peſte aux regions voiſines qui vray ſemblablement peut apporter grand mal par contagion.

Examinons maintenant tous ces ſignes auant-coureurs, & eſſayons de recognoiſtre, ſi nous pouuõs apprendre, que la corruption de l'air ſoit cauſe de la peſte, qui eſt à Paris.

Les Philoſophes ont remarqué quelques conionctions malignes, qu'ils ont dict eſtre cauſes & ſignes de la peſte. Nos Aſtrologues ne remarquent point en ceſte annee, ny es prochainement precedentes aucune mauuaiſe conſtellation, qui nous menace de ceſte maladie. Et de faict celles, que l'on pretend eſtre venues apres ces malignes conionctions, ont apporté vne ſi grande mortalité, que la plus grande part du

monde en mouruſt : comme celles, qui furent du temps des Empereurs Veſpaſianus, & Commodus : celle, qui en l'an 1348. affligea le monde tellement, qu'il en diminua de moitié, & delaquelle on dict la cauſe auoir eſté la diſpoſition d'vne certaine conionction des trois corps ſuperieurs, Saturne, Iupiter, & Mars, en l'an 1345. & celle, qui fuſt du temps de nos ayeuls en l'an 1450. laquelle ayant commencé en Aſie, & coulé en Italie par la Sclauonie & Dalmatie, & en France & en Eſpagne par l'Allemaigne, fuſt ſi funeſte, qu'à grande peine la troiſieſme partie du monde en peut eſchapper. Ceſtecy, dont on parle à Paris, n'approche aucunement de celles la, graces à Dieu, & le ſupplie qu'il luy plaiſe nous en preſeruer.

On ne dit point, qu'il y ait en ceſte annee en noſtre hemiſphere aucune eſtoille non encores veuë depuis celle, qui fuſt remarquee l'an 1572. dont on a tant eſcrit, & laquelle fuſt ſuiuie d'vne grande peſte, qui commença à Trente enuiron l'an 1574. & ſe coula les annees ſuiuantes à Veniſe, à Padouë & autres

lieux voiſins. La France ne fuſt point affligee au tẽps de ceſte nouuelle eſtoille, de ceſte maladie, mais d'vne fureur populaire, qu'on a eſtimé auſſi dangereuſe, que la peſte, & qui a trainé apres ſoy beaucoup de mauuais accidens.

On a remarqué vne Comete au mois d'Auril dernier paſſé.

Auſſi auons nous veu en l'annee derniere trois Eclypſes, deux de la Lune, & la tierce grande du Soleil, que ie ne penſe pas eſtre cauſe ny ſigne de la maladie, qui court à preſent, parce qu'elle ſeroit plus violente & commune à tout noſtre Hemiſphere, comme celles, qui ont eſté cy deuant remarquees.

Les tremblemens de terre ſont quelquefois ſuiuis de peſte, pource que les mauuaiſes exhalations, qui ſortent de la terre, apportent à l'air vne grande corruption: cõme il aduint en la ville de Pompei au Royaume de Naples, en laquelle vn troupeau de ſix cens brebis mouruſt infecté des vapeurs peſtilentes, qui s'eſleuerent apres vn grand tremblement de terre: Et euſt ceſte peſte paſſé plus outre, & perdu beaucoup d'hommes, ſi ceſte vapeur peſtilente

lente euſt eſté plus forte, & ſi elle n'euſt point eſté corrigee & vaincuë par la bõté, & pureté de l'air du pays. Or n'auons nous point eu de tremblement de terre: Auſſi la Frãce ny eſt point ſubiette graces à Dieu, non plus que l'Egypte, à cauſe de la froideur ordinaire, qui domine en l'vne, & de la chaleur continuelle, qui eſt en l'autre.

Quant à ce qu'on dict, que l'an Biſſextil eſt vn des ſignes de la peſte, en ceſte anneee nous n'auons point de Biſſexte: Auſſi ne puis ie croire, qu'vn iour adiouſté au mois de Feurier de quatre en quatre ans, pour reduire noſtre annee au vray cours du Soleil, ſoit cauſe, ou ſigne de la peſte; encores qu'vn grand Medecin de ce temps ait compté le Biſſexte entre les ſignes auãt-coureurs de ceſte maladie. Ie voudrois qu'on m'en euſt apris quelque raiſon: & ne penſe pas, qu'on vouluſt prendre vn mauuais preſage de l'an Biſſextil ſur le mot François corrompu, qu'on dict, qu'il y à du Biſſetre, quand on veut ſignifier quelque deſaſtre ou malheur. Ce qui à parauenture eſté tiré de la ſuperſtition des Romains, qui

pensoient, que le Bissexte fust mal-heureux à leur Republique. Et pource l'Empereur Valentiniā ne sortoit point en public le iour du Bissexte, fuyant ce iour là, comme mal-encontreux.

La peste, qui afflige les contrees voisines, est auecques raison cōptee entre les signes auant-coureurs de la peste, pour ce qu'elle peut estre facilement communiquee par le commerce, que nous auons auecques elles: & que les modernes ont escrit, qu'au temps mesmes, que l'air est corrompu, il en meurt plus par la contagion, que par l'infection de l'air.

On peut icy adiouster deux autres signes entre les auant-coureurs de la peste, qui vient de la corruption de l'air.

L'vn est tiré d'vn ancien, qui dict, que c'est vn grand signe de peste, quād les loups portent grand dommage aux hommes. De là on pourroit tirer vne coniecture qu'à plus forte raison le grand dommage fait aux hommes par le chien animal domestique, né pour leur seruice, seroit vn presage de peste, ou de quelque autre sinistre euenemēt.

Or dit-on, que l'on n'a iamais tant ouy parler des chiens enragez, que depuis deux ou trois ans en ça, qui ont offensé plusieurs personnes en ceste ville, & porté grande nuisance au bestail de quelques contrees voisines. A quoy ie responds, que le chien deuient enragé le plus souuent au temps de la Canicule, & que ceux, que l'on a tenu pour enragez par ces dernieres annees, n'estoient pas tant signes de la peste, que d'vn excez de chaleur & secheresse en l'air, desquelles ceste-cy resiste puissamment a toute pourriture. Ioinct que ce mal leur vient par leur propre intemperature, & malice d'humeurs, qui s'engendrent en leurs corps, ou pour auoir vsé de viandes salees, ou pour les auoir empesché de boire apres vn grand trauail, ou par quelque autre semblable excez plustost, que par l'indisposition de l'air.

L'autre signe est pris de l'indisposition des saisons, que nous recognoissons ne garder aucunement leurs constitutions naturelles. I'adiouste d'auantage, que non seulemẽt les saisons sont fort desreglees, mais aussi que les iours

ſont merueilleuſement inconſtans & inegaux. Ce qui nous menace de maladies mal reglees, ſubiectes à rencheutes, accompaignees de mauuais accidens, & dont les iſſuës ſon faſcheuſes, douteuſes, & ſouuent funeſtes. Mais ces inegalitez de ſaiſons ne ſont pas touſiours cauſes, ny ſignes certains & neceſſaires de la corruption peſtilente de l'air. *Quia non ſemper habent*, τὸ θερμὸν ϖολέμιον, καὶ κτεῖνον σηπεδονῶδες, *in quo eſt regnum peſtilentiæ*, comme diſoit l'Hippocrat François, l'honneur de noſtre ſiecle, & l'vne des perles pretieuſes de la riche mõſtre de l'eſchole de paris Nous voyõs ſouuent en France les annees exemptes de peſte par la grace de Dieu, & toutesfois leurs ſaiſons fort deſreiglees en leurs tẽperatures: ce que nous reſſentõs manifeſtemẽt par leurs qualitez inconſtantes & inegales, & encores par le dommage des fruicts, qui aduancez par la bonté & chaude temperature du temps, ſi par apres ils ſe trouuent ſurpris de froid, ſont bruſlez, bruinez, perdus, ou deſſaiſonnez: Peſte certainement de fruicts, mais qui

ne va pas ſouuent aux hommes.

Les anciens Medecins nous ont donné vn certain moyen, pour cognoiſtre, ſi la peſte vient de la corruptiõ de l'air, c'eſt à ſçauoir quand vne grande partie du peuple eſt affligee d'vne meſme ſorte de maladie accompagnee de ſes propres ſignes, que nous auons ſpecifié cy deuant. Car puis que la cauſe eſt tres-commune, il faut que les effects ſoyent tres-communs. Quand la peſte vient de la corruptiõ de l'air, elle ſe communique indifferemmẽt à toutes regions, à toutes perſonnes de quelque condition, qu'elles ſoyent, à tous aages, à tous ſexes, & à toutes ſortes de temperatures: comme celles dont nous auons parlé cy deuant qui furent du temps de l'Empereur Commodus, en l'an mil trois cens quarante & huict, & en l'an mil quatre cens cinquante. Apollonius le Tyaneẽ aduertiſt les Epheſiens, qu'ils ſeroient trauaillez de la peſte. Il fonda ſa prediction non point ſur le deſreiglement des ſaiſons, mais ſur ce, que luy, qui eſtoit bien né, bien reiglé en ſa maniere de viure, & qui ne faiſoit aucun excez, eſtoit neantmoins

malade: & partant il iugea que la corruption de l'air estoit cause de son indisposition. Les saisons de l'an 1580. semblerent assez bien reglees, l'Esté fut fort sec, qualité propre pour empescher la pourriture, & neantmoins on peut rapporter la cause de la peste, qui courust lors a la corruption de l'air, pource que ceste peste fut grande, affligea beaucoup de peuples, & qu'elle vinst a la suitte d'vne Coqueluche, dõt peu de personnes se peurent garentir. Ceux qui estoient malades de la Coqueluche, auoyent vne petite fieure, reume, mal de teste, mal de cœur, grãd degoustement, & guarissoient tous par la bonté de nature, qui leur excitoit vne petite sueur, ou moiteur. Ceste maladie populaire, & toutesfois salutaire, qui venoit plustost de quelque indisposition ou alteration de l'air, que de corruption, fust tost apres suiuie d'vne pestilente, qui assailloit le peuple auec les mesmes accidens, mais faisoit incontinent cognoistre sa malignité par ses propres signes cy deuant specifiez, & par la mortalité, qui fut si grande, qu'il en mouroit beaucoup plus, qu'il n'en

eſchappoit. Durant ceſte peſte il n'y a-
uoit autre maladie à Paris, & ſi dauan-
ture il s'en trouuoit quelque autre, cô-
me fieure tiercé, ou double tierce, elle
ſe tournoit incontinent en peſte: Signe
remarqué par les Medecins qu'il y a-
uoit corruption de l'air.

Nous voyons iuſques icy en ceſte
ville d'autres maladies, que des peſtilẽ-
tes. On voit des ereſypeles, des fie-
ures tierces, des diaires auec bubons,
qui ont faict quelquefois abandonner
les malades, qui ſe ſont trouuez guaris
au bout de quarante heures, ou enui-
ron.

Si la corruption de l'air n'eſt point
cauſe de la peſte, qui eſt à Paris, il nous
en faut rechercher vne autre.

I'ay dit cy deuant, qu'vne cauſe treſ-
commune engendre des maladies treſ-
communes. Il eſt donc vray ſembla-
ble, qu'vn effect moins commun de-
pend d'vne cauſe moins commune.

Nous diſons, que les venins ſe peu-
uent engendrer dãs les corps humains,
cõme l'humeur malin, qui fait les epi-
leptiques, & celuy, qui fait les paſſions
hyſteriques. Par meſme raiſon ceſte

grande pourriture, qui apporte les maladies pestilentes moins communes, peut estre engendree en certains corps plustost, qu'es autres, selon qu'ils sont disposez, & dõt on peut apporter quelque autre cause externe moins commune, que l'indisposition de l'air.

Vne mauuaise maniere de viure, cõmune à quelques pauures gẽs, peut exciter vne maladie pestilente premierement commune à ceux, qui ont ainsi vescu, & qui puis apres par contagion se communique aux autres. Cela nous est tesmoigné par les anciens Medecins. En l'an 1590. nous auõs veu ceux, qui auoient pendant le siege mangé du pain d'auoine, & ie ne sçay quelle espece de bouillie, malades de lãgueur auec enfleure de iambes & de cuisse, & quelquesfois de tout le corps. Ceste maladie n'estoit point contagieuse, ains seulement commune à ceux, qui auoient esté contraincts de s'aider de ces mauuaises viandes. Hippocrates remarque quelques incommoditez semblables aduenuës en la ville d'Aeno en Thrace, pource que le peuple en vne grande charté de viures auoit vescu de legu-

mes,& d'vn petit grain, qu'on appelle des ers.

Non ſeulement les hiſtoriens, mais auſſi les medecins, comme Galenus, & Auenzoar, nous teſmoignent, que les maladies peſtilentes n'ont eu quelque fois autre cauſe, que la cherté des viures, a raiſon de quoy le pauure peuple eſtoit contraint de ſe nourrir de mauuaiſes viandes, qui engendroyent les humeurs malins & peſtilents.

La contagion peut auſſi apporter ce mal, qui puis apres ſe coule, s'acroiſt, & faict vn grãd degaſt, s'il n'y eſt ſoigneuſement pourueu. Il me ſouuient, qu'en l'an 1579. vn marchant eſtranger venãt d'vn lieu infecté arriua en ceſte ville, & apporta la peſte en ſon hoſtellerie. Le cours de ce mal fuſt arreſté par la diligence des Magiſtrats Politiques, & couua tout l'hyuer: Mais le vent de midy venant des regions infectees, qui ſouffla tout l'eſté ſuiuant, nous apporta vne telle corruption, qu'elle ſurmõta quaſi le ſoin, la diligence & l'induſtrie deſdits Magiſtrats Politiques, gens de bien & d'honneur, & amateurs du bien public.

Ceux, qui iuſques à preſent, ont eſté affligez de ceſte maladie, ſont pour la plus grande part, pauures gens. Iuſques icy on remarque peu de perſonnes qualifiees affligees de ce mal. Il y a deux ans, que ie recherchay curieuſement quelques cauſes moins communes de ce mal, qui eſtoit à Paris moins commun, & entre autres apris, qu'en vn quartier de ceſte ville ce mal commença par l'indiſpoſition d'vn homme, dont on dict la cauſe auoir eſté vne frayeur, ou vne mauuaiſe exhalation, qu'il receut par vne ouuerture de terre. On ne parloit encores alors quaſi point de peſte. Mais elle ſe fiſt cognoiſtre par les effects: car incontinant apres le decez de ceſt homme la maladie peſtilente ſe communiqua par contagion au voiſinage, qui auparauant eſtoit ſain. Or eſt-il certain, que ceſte maladie viẽt aucunefois de frayeur, aucunefois des mauuaiſes exhalatiõs de la terre, comme nous auons dict de la ville de Pompei: comme auſſi on trouue par eſcrit, que les oyſeaux, qui paſſoyent par deſſus le Golfe d'Auerno au Royaume de Naples, mouroyent, & que la peſte e-

ſtoit ſouuent és lieux voiſins, à cauſe de la puanteur, qui ſortoit de ce golfe. Cela me confirma en l'opinion, que i'auois lors, que ceſte maladie ne venoit point d'vne cauſe tres-cōmune, comme de l'air, mais d'vne moins cōmune, cōme peuuent eſtre celles, que ie viens de dire, la mauuaiſe nourriture cōmune aux pauures gens, & la communication de commerce, qui ſe peut faire entre particuliers, & autres ſemblables.

Ce qui me fiſt eſperer & iuger, que le mal ne paſſeroit point plus auant, moyennant la grace de Dieu: & le ſucces fuſt tel, que nous eſperions. Les meſmes raiſons me font eſperer le ſemblable par la bonté de Dieu, moyennant le bon ordre, que Meſſieurs de la police apporteroyent à deſraciner la cauſe du mal, & ce qui le fomente.

Toutes choſes bien peſees & conſiderees, mon aduis eſt, que l'air n'a point ceſte chaleur, ennemie de la naturelle, & pourriture meurtriere, qui puiſſe eſtre cauſe de la peſte, qui court à Paris. Et neaumoins ie ne voudrois pas, que le peuple ſur ceſt' aſſeurance s'endormiſt, & ſe rendiſt nonchalant

aux remedes, qui luy sont necessaires pour la precaution. Car il peut aduenir, que l'air, qui se pourra eschauffer à la leuee de la Canicule, trouuant des corps mal disposez de soy, ou autrement, comme par contagion, participeroit à ceste corruption, & encores auec plus de facilité, s'il aduenoit, qu'il ne fust esuenté, & purifié par le vent salutaire, tel, qu'est le vẽt Grec, que nous appellons Nor-est, & en ce temps-là Etesien. Encores seroit-il a craindre, que les vents des prouinces infectees ne communiquassent à nostre air leur corruption: comme si le Sud-oüest, appelé par les Latins Africus, continuoit longuement a souffler, il pourroit apporter ce mal, que l'on dit estre grand en Afrique: ainsi que nous auõs veu en l'an mil cinq cens quatre vingt: & que les histoires nous tesmoignẽt estre aduenu soubs l'Empire de Commodus: & en l'an mil trois cens quarante & huict: & en l'an mil quatre cens cinquante. Ce qui me fait souuenir de ceste peste memorable si naifuement representee par Thucydides, qui commença en Ethiopie, passant par l'Egy-

pte, par la Lybie, & par le Royaume de Perse, vint iusques en la ville d'Athenes, qui fust merueilleusement affligee:

Nam penitus veniens, Aegypti finibus ortus,
Aëra permensus multum, camposq; natantes
Incubuit tandem populo Pandionis.

C'est pourquoy sur les menaces, qui se presentent, d'vn mal si pernicieux, ie conseillerois au peuple depouruoir à sa seureté, se munir contre tous mauuais accidens, & à ceste fin se recommãder à Dieu, obeir au Magistrat, & garder soigneusement ce qui luy sera ordonné, pour la precautiõ de ceste maladie, & la conseruation de sa santé.

La peste a deux considerations: l'vne publique, par ce que c'est vne maladie commune: l'autre particuliere, d'autant qu'elle peut toucher particulierement vn chascun:

Nam tua res agitur, paries cum proximus ardet.

Les remedes aussi, & principalement de la precaution, que nous auons dict estre plus excellente, que la guarison, dependẽt en partie des Magistrats, ausquels la garde du peuple est commise,

en partie de chasque particulier, qui par raison naturelle doit auoir soin de sa conseruation.

Ie voudrois, que chascũ recogneust, combien nous sommes obligez à ce grand Parlement, a cest auguste & souuerain Senat, *Reipublicæ custodi, præsidi, propugnatori, salutis mentisque publicæ principi:* & nommément au chef venerable de cest' illustre compagnie, qui auec tant de dignité, & d'integrité non seulement administre la iustice, mais aussi auec vn soin indicible procure le salut public, s'enquiert curieusement des signes, des causes, precaution & curatiõ de la maladie, & prouuoit aux necessitez du peuple.

Messieurs de la Police, qui soubs l'authorité de la Cour vous acquittez si soigneusement de la charge, qui vous est commise, ie vous supplie de donner ceste licence à l'ordre de mon discours, que ie puisse representer quelques regles dependantes de vos offices, & grãdement importantes à la precautiõ, & guarison de ceste maladie, & à l'amortissemẽt des flammesches, qui couuees soubs des cendres trompeuses entre-

tiennent le feu, & quelquefois le rallument: encores que ie reconnoiſſe franchement icelles regles auoir eſté iadis non ſeulement propoſees, mais auſſi ordonnees, & en partie executees, en partie auſſi demeurees ſans execution, pour les difficultés, qui ſe trouuent en ceſte grã de ville, & en vn tel ſiecle, que ceſtuy cy.

Il ſeroit neceſſaire d'auoir deux maiſons en deux fauxbourgs de la ville, es lieux cõmodes, choiſis par l'aduis des Medecins, pour retirer les pauures malades de la peſte. Il eſt trop deſaduantageux à la ſanté publique, que les pauures malades ſoyent logez au grand hoſtel-Dieu aſſis pres la grande Egliſe, au milieu de la ville, d'où il faut tranſporter ceux, qui ſont decedez, par ladicte ville au cimitiere de la Trinité. La ville de Paris eſt naturellement ſaine, tant pour eſtre bien deſcouuerte, & purifiee de vents, que pour l'aſſiette du lieu ſec & ſablonneus, & la commodité de ceſte belle riuiere de Seine, qui paſſe a trauers, & emporte toutes ſes ordures & immondices: & ſeroit beaucoup plus ſaine, ſi on auoit prouueu a la mul-

titude des pauures, & à la retraicte des malades de la contagion. Ce soin est digne de vos charges, Messieurs : vous impetrerés aisément ceste permission de sa Majesté tres-Chrestienne, & de nos seigneurs de la Cour. Preuenés la diligence & l'industrie de vos successeurs, & la gloire, qu'ils auront de rendre cest' habitation aussi salubre, comme la ville est grande, opulente, & l'vne des plus florissantes de la Chrestienté. Ie sçay bien, qu'il ne tient ny à vous, ny à vos predecesseurs, que cela n'ait esté executé, & qu'il y a faute d'vn instrument, qui est necessaire à toutes bonnes entreprises. Mais il est croyable, qu'il y a en ceste ville vn bon nombre de gens de bien, qui fort volontiers cōtribueront à vne œuure si charitable, à l'exemple de quelques autres villes de ce Royaume beaucoup moindres, que ceste-cy. Et croy, qu'il y a vne certaine nature de deniers, qui pourroit estre legitimement employee à ce dessein, ou aux necessitez de l'hostel Dieu. En toutes belles entreprises on trouue ordinairement quelque empeschement. En ceste cy il faut surmonter toutes les difficultez,

ficultez,puis qu'il y va du salut cōmun: *Salus populi:suprema lex esto.* I'en demeure la,afin de ne passer point mes riuets.

Puis que nous sommes sur les termes de l'hostel Dieu,ie supplie Messieurs les gouuerneurs de receuoir en bōne part vne proposition, que ie pense estre fort à propos. Il seroit souhaitable, qu'il y eust dans l'hostel-Dieu vn apoticaire,& vne petite boutique garnie de drogues & compositions necessaires pour les pauures malades: comme i'ay ouy dire,qu'autrefois il y a eu.L'apoticaire seroit tenu de rendre compte tous les mois à mesdits sieurs les gouuerneurs de ce qu'il auroit employé, & à ceste fin rapporter les ordonnances signees du Medecin:qui seroit choisi,vacation aduenāt,par mesdits sieurs les gouuerneurs,sans aucune brigue, ny faueur, le plus propre a ceste charge. Ce que ie dis,pour ce que i'ay entendu de l'vn de mesdits sieurs,que quelques vns y veulent entrer par brigues: Dont i'ay esté fort estonné, ne me pouuant persuader,soubs correction, qu'en ceste honneste compagnie de Medecins de Paris il y eust aucun, qui voulust y entrer

par telles voyes, pour ce qu'il faut, qu'vn Medecin soit legitimement appellé. Quiconque s'y gouuerne autrement, faict grãd preiudice à son ordre, & à la dignité de sa profession. Il y a maintenant vn fort honneste homme, & qui a toutes les parties requises dependantes de soy pour faire ceste charge. Mais pour s'en acquiter parfaitement, il doit estre tellement authorisé desdits sieurs gouuerneurs, qu'il soit obeï des officiers de la santé, pour ce que c'est à luy d'ordonner ce qui est de la Pharmacie, chirurgie, & maniere de viure. Ayant ceste authorité il rapportera vne autre grande commodité à la maison: que i'ay veu practiquer, il y a enuiron trente cinq ans par vn treshonneste & sçauant Medecin, qui auoit ceste charge: Il doit autant de fois, qu'il visite les malades, mener auec soy le portier, ou autre officier de la maison, & luy commãder de chasser les gueus, qui se portent bien, & se vont seulemẽt ietter là dedans pour manger le pain des pauures malades. Le public peut encores receuoir du Medecin vne grãde vtilité! C'est à sçauoir, que les ba-

cheliers en Medecine le puissent accõpaigner en la visitation des malades, pour apprẽdre la practique de la Theorique, qu'ils ont appris aux Escholes, à la charge neaumoins, que le Medecin ordonnera, & non autre, & signera ses ordonnances suiuant l'Arrest de la Cour. Ce que i'ay dit de l'apoticaire & boutique, ne vient de moy. Monseigneur le premier Presidẽt, qui a grand soin de ceste maison, comme de tout ce qui est public, m'a, long temps a, cõmandé de chercher vn apoticaire à ceste fin. Ils s'en sont presentez quelques vns, mais ayant recognu, qu'ils n'auoyent pas toutes les parties requises pour ceste charge, i'aymay mieux m'en deporter. Ie sçay, qu'il sera malaisé de le trouuer tel, qu'on desire: mais encores se peut il rencontrer. Reuenõs à nostre premier propos.

Que les pauures malades de peste ainsi logez soyent bien & soigneusement traictez par charité Chrestienne, secourus de bons Medecins, de bons chirurgiens, & de drogues d'apoticaire necessaires: La maladie est grãde, difficile à traicter, en laquelle il faut appor

ter beaucoup de conſiderations : Les plus excellens Medecins & chirurgiẽs n'y ſont pas trop bons. Et neaumoins on ſçait, que le plus ſouuent on y met des apprentis en chirurgie. Ie croy, que pour le iourd'huy il y a d'honneſtes gens, qui en ont le ſoin: Mais par le paſſé on y a mis des gens, qui eſtoyẽt plus à craindre, que la peſte meſme, pour ce qu'ils eſtoyent fort ignorans & entrez pour gaigner ſeulement leurs maiſtriſes ſans chef d'œuure. Nous deuons ſçauoir bon gré aux maiſtres Barbiers chirurgiens iurez de Paris, qui ſe cottiſerent, il y a deux ans, en vne pareille neceſſité, pour y employer quelques vns de leur compagnie, afin de fermer la porte de leur maiſtriſe à ces ignorãs. I'entens, qu'ils auoyent entre-eux vne police telle, que les quatre derniers maiſtres receus ſeroyent tenus de traicter les malades de peſte. Ie croy, qu'il n'eſt pas raiſonnable d'y contraindre perſonne, ains pluſtoſt en choiſir quelque bon nombre des plus experimentez, auec deux bõs Medecins, & les exciter par quelque honorable & vtile reconnoiſſance. On penſe, que jadis à

Rome les Medecins viſitoyent les malades de peſte,leurs manioyēt le poux, leurs ordonnoyent ce,qui eſtoit neceſſaire, ſans crainte, ſans ſouſpeçon, & ſans danger. Nous trouuons par experience,que le danger y eſt grand,&que la contagion faict vn merueilleux degaſt,& n'eſpargne point les Medecins, non plus,que les autres.

---In ipſos ſæua medentes
Erumpit clades,obſuntque authoribus artes.

Mal-aiſément trouuerés-vous auiourd'huy des malmedis, qui gratuitement s'expoſent à ce haſart. Il faut donc cōuier quelques bons Medecins & chirurgiens, par les moyens, que ie viens de dire: Cela ſepractique par tout ailleurs.

Ceux,qui viſitent ou aſſiſtēt les malades,ſoyent habillez de camelot, ſarge d'Arras, taffetas, ou d'autres ſemblables eſtoffes:Et ceux, qui n'auront le moyen, ſe veſtirōt de marroquin,de treillis d'Alemagne, ou autre belle toile noire.

Ceux, qui ont commodité de ſe faire traicter en leurs maiſons, ſoyent fournis de Medecins, de chirurgiens,

de gardes, de viures, & autres choses necessaires, sans, que ceux, qui les assistent, ayent aucun cõmerce auec leurs voisins.

Ceux, qui eschapperont, soyent releguez pour vn temps, en quelques lieux salubres, auãt que retourner auec le peuple, & qu'ils soyent vestus d'habits neufs, sans qu'ils rapportent aucune chose subiette à receuoir mauuais air, dont ils se soyent seruis pendant leurs maladies.

Quelques bons medecins de ceste ville ont escript, que les vinaigriers bruslent les lies trop pres de la ville, dans laquelle il en vient vne fumee malfaisante.

Ils ont aussi remarqué, qu'il vient vne mauuaise senteur des conrroyeurs, qui toutefois sont logez au milieu de la ville. * On leur pourroit donner quelque departement sur la Riuiere, comme vos predecesseurs y ont colloqué la bouscherie, l'Escorcherie, & depuis quelques annees le marché neuf. Il est certain, que quãd la peste se met en ces matieres grasses, gluantes, & visqueuses, elle est fort dangereuse, & conta-

gieuſe. Il me ſouuient, que l'an 1580. elle fuſt en vne maiſon d'vn chandelier, en laquelle il y auoit beaucoup de locataires, qui preſque tous en moururent.

Il ſeroit bon de donner quelque ordre aux eſgouts de la ville, pour ce qu'il en vient vne mauuaiſe odeur, ſpecialement du coſté du Temple & de Saint Martin, quand la Bize ſouffle, qui renuoye ce mauuais air dans la ville, laquelle Bize, cela ceſſant, nous ſeroit ſalutaire. Empedocles ayant recogneu, que la peſte, qui eſtoit en Salemi, ville de l'iſle de Sicile, venoit de la puanteur d'vne vilaine riuiere, y apporta promptement vn remede. Car il fiſt deſtourner à ſes deſpens l'eauë belle & claire, comme eauë de roche, des autres riuieres proches, & la fiſt eſcouler par petits ruiſſeaux & conduits en ceſte autre riuiere ſale, qui rendoit ceſte puãteur: De façon, que par ceſte meſlange d'eaües la riuiere, qui eſtoit croupiſſante & mareſ-quageuſe, fuſt rendüe belle, nette, courante, & perdiſt ſa puanteur & ſaleté par l'abondance, & pureté des autres eaües, qui y aborderent: & auſ-

si tost la peste cessa.

Ordonner, que les commissaires des boües facent soigneusement & plus souuent enleuer les boües de chascun quartier : auec estroites defenses aux chartiers de tant emplir leus tombereaux, qu'ils en respandent par les ruës, par lesquelles ils passent. Toxares Medecin deliura la ville d'Athenes de peste, pour auoir fait oster toutes les ordures, de la ville, & commandé, que les rües & rüelles fussent arrousees de vin. Agamemnon, pendant que la peste estoit en son camp, prenoit bien la peine de visiter son armee, de faire tout nettoyer, & ietter toutes les ordures & immondices en la mer.

Que les bourgeois soyent soigneux de faire ietter de grā d matin quelques seaus d'eau deuant leurs portes, & faire deualler les ordures par les ruisseaux: Et qu'à ceste fin toutes les fois, qu'on pauera les ruës, qu'ō face aux ruisseaux bonnes pantes.

Que ceux, qui ont des cheuaux, facent souuent nettoyer leurs escuiries, & emporter le fien, afin qu'il croupisse moins aux maisons.

S'il

S'Il y auoit moyen d'empescher, que l'on n'apportast aucune chose en ceste ville des regions, qui sont affligees de ceste maladie, ce seroit vn grand bien pour la precaution: Mais il est mal-aisé de garder ceste police en ceste ville, qui est comme vne mere commune, & l'abregé de la France, voire quasi de toute la Chrestienté.

Mettre a fin le restablissement des conduits vtilement cōmencé par MONSIEUR MYRON, pour amener en ceste ville les eaües des fontaines, afin que le pauure peuple puisse euiter l'vsage des mauuaises eaües. On sçait, que leur vsage a souuent apporté de grandes maladies aux armees.

Defendre les estuues en temps de peste. Vn bon Medecin & chanoine de Paris, qui est decedé dés le 3. Iour de Ianuier en l'an 1457. escrit auoir esté mal voulu des maistres des estuues, pour auoir donné ce conseil.

Faire retirer les pauures mandians, & trouuer moyen de les loger en quelque lieu, & leur donner commodité de viure, sans les laisser courir par la ville.

Si le mal empiroit, dont Dieu nous veille garder, pour amãder la corruptiõ de l'air, on recommande le feu, comme vn remede singulier. On dict qu'Hippocrates par ce moyen fist cesser vne grande peste, qui trauailloit les Atheniens. Empedocles, & Acron l'Agrigentin se sont seruis du mesme preseruatif. Nous lisons, que les soldats se garentirent de la peste, qui estoit à Tournay, mettans de la poudre à canon sans boulet dãs les pieces d'artillerie, qu'ils delaschoyent la nuict, & sur le point du iour. Ie sçay que le feu est salubre en toute saison, & que pour cela le petit Poëte entre les autres felicitez desiroit *focum perennem* : Mais on y peut apporter quelque distinction : Sur quoy il faudroit demander conseil aux Medecins, quand on voudroit vser de ce remede. Les regles generales sont dangereuses, specialement si on les prẽt crüement.

Auoir soin de faire enterrer les corps morts de peste bien-auant, & en cimetieres esloignez du cõmerce du peuple. Il y eust vne peste à Carthage, qui rengregea grandement tant à cause de la

puanteur des corps morts, qui gisoyent sans sepulture, pource que personne n'y osoit toucher, craignant la contagion, que pour raison de la pourriture d'vn marets, qui estoit proche de la ville. Il y eust pareillement à Venise vne peste, qui empira fort, pour ce que les corps demeuroyēt en la ville, & aux maisons sans sepulture par faute d'amballeurs, & qu'au vieil *sanita* on y brusloit les corrps morts, desquels la fumee apportoit grande infection en la ville.

Defendre la vente des meubles, qui sont es maisons infectees, donner ordre, qu'ils ne soyent point desrobbez, comme on dit, qu'il furent encores, il y a deux ans, en vne maison: Et au cas, que le mal rengregeast, defendre tout à faict les inuentaires, & ventes de meubles. Cela est plus de consequence, que plusieurs n'estiment. Il a esté dit cy deuant, qu'il vient plus de mal par la contagion, que par la corruption de l'air. I'ay ouy dire à vn de mes deuanciers, que les massons, qui bastissoyēt en vne maison, qu'il auoit pres le Ponceau, moururent tous de la peste, pour auoir tiré de quelques creuasses, qui estoyent

en vne chambre,de la fillace, ou des e-
ſtoupes, qui eſtoyent infectees de plus
de ſept ans,pour ce qu'il y auoit autãt,
que la peſte auoit eſté à Paris. Il eſtoit
commandé au Sacrificateur de bruſler
tout veſtement de laine, de lin, en or-
diſſure,en tiſſure de lin, ou de laine, en
peau, ou en tout ouurage de pelleterie,
s'il voyoit,qu'il y euſt lepre poignante.
A ceſt exemple on deuroit bruſler tous
les meubles, qui ont ſerui aux malades
de la peſte,& par leur poroſité receu le
mauuais air:tels,que ceux, qui ſont cy
deſſus mentionnez, & autres ſembla-
bles, iuſques aux meubles de bois, &
notamment ceux,qui ſeroyent troüez
ou vermoulus. Le Senat de Veniſe fit
bruſler vne grande quantité de meu-
bles,que les emballeurs & foſſoyeurs a-
uoyent amaſſé pendant que la peſte a-
uoit eſté en la ville, pour retrancher le
fondement d'vne nouuelle contagion.
Ceſte ordonnance fuſt belle, & bien
executee apporta ſeureté au Seigneurs
Venitiens. Quant aux murailles de la
maiſon infectee,encores qu'elles ſoyẽt
froides & maſſiues, ſi eſt il bon de les
hacher, & renduire de nouueau,ſpecia-

lement si elles sont vieilles, caduques, ou creuassees. Ainsi estoit-il commandé au Sacrificateur de faire renduire les parois de la maison infectee de lepre.

Quant à ce qui appartient au deuoir des particuliers, ie voudrois, que chacun se rendist aussi diligent a obeir aux reglemens, que font Messieurs de la police, comme ils sont soigneux de les ordonner.

Chacun doit estre aduerti de se tenir nettement en sa maison, & autant au large, que sa cõmodité le pourra porter. Pericles fust blasmé par les Atheniens, reiettans sur luy la cause de la peste, qui les affligeoit, pour ce qu'il auoit amassé grand nombre de villageois, & iceux logé dans la ville. On a pensé que la grande multitude du peuple estroitement logé à Rome, y auoit apporté la peste en l'annee du Consulat de L. Æbutius, & de P. Seruilius. Aussi est il bien certain, que les villes moins peuplees sont moins subiettes à la peste, qui vient, ou qui s'entretient par cõtagion.

Fuïr la compagnie des malades de

peste, de ceux qui les assistent: & le maniement des choses infectees.

Quand il y a quelque indisposition en l'air, il la faut corriger par son contraire. Si le mal vient du midy, les fenestres, qui le regardent, seront fermees, & celles du Septentrion ouuertes. Si la saison est trop humide, il faut faire bon feu. Pendant que ceste grande peste, dont nous auons parlé cy deuãt, estoit à Rome, l'Empereur Commodus par le cõseil de ses medecins se retira à Laurẽto, où il y auoit vne forest de lauriers, tant pour le plaisir du lieu, que pour l'odeur des lauriers, que l'on tient estre propre pour empescher la corruption: Quelques vns pour vn antidote de la peste recommandent les mauuaises odeurs, comme celle du bouc, ou de son vrine. Contre lesquels ie ne veux disputer, ny blasmer leur opinion pour le respect, que ie rends aux anciens, qui l'ont escrit, & pour l'honneur, que ie porte à la doctrine des modernes, qui ont esté de cest aduis. Mais ie les supplie aussi de ne trouuer mauuais, si en cela ie ne me range à leur opinion: & de me donner ceste liberté de dire, que les

bonnes & douces odeurs me semblent plus propres pour empescher de receuoir le mauuais air, pour ce qu'elles cõfortent la faculté animale & vitale, qui par ce moyen resisteront plus aisément à toute corruptiõ. On portoit à la main de petites pommes de senteurs, quand la peste fust à Rome sous l'empire de Commodus, dont nous auons parlé plusieurs fois. Les anciens mettoyent l'escorce de citron parmi leurs habits pour les mieux conseruer, & les garder de pourriture. Il est bon de se tenir proprement & nettement, & se vestir d'habits, qui sont les moins subiets à receuoir le mauuais air, dont nous auons parlé cy deuant, selon la commodité & condition d'vn chacun.

Le dormir soit mesuré à la nature & a la coustume d'vn chacun : les veilles excessiues sont nuisibles.

Les exercices soyent moderez, & sur tout il se faut garder de se trop eschauffer, afin de n'auoir point necessité d'atirer beaucoup d'air.

Il faut euiter toutes passions & perturbations de l'esprit, & specialement la colere, la tristesse, & la frayeur: ce que

nous auons dit au commencement de ce discours. Cõme le vin qui est exposé au Soleil pendant la canicule se tourne, & s'aigrist aisément, pour ce que la lie attiree par la grande chaleur se mesle auecques le vin : ainsi aduient il, que par la tristesse, par la frayeur, par la melancholie, ou telles autres perturbatiõs & agitations de l'ame la lie du sang sort de sa place, se mesle auec les bõnes humeurs, les trouble, les corrompt, & les dispose à ceste mauuaise pourriture. Le soin, le souci, le chagrin doiuent estre bannis en constitution pestilente. On a remarqué, que quelques Chirurgiẽs, qui sans aucun soin visitoyẽt, & secouroyent gayement les malades de peste, s'en acquitoyent fort bien, & sans incommodité de leur santé: & que neantmoins ceuxla mesmes estans mariez, & minez du soin, qu'ils auoyent de leurs femmes, enfans, & affaires domestiques, à la premiere rencontre & visitation de malades se trouuoyent surpris du mal, dont ils mouroyent. On dict, que les soldats Gregeois chassoyent la peste de leur camp par leurs chansons: & que Thaleta de Crete en garantist les

Lacede-

Lacedemoniens par le moyē de sa musique. Par cela nous entendons, que nous deuons viure doucemēt & gayement: Car par ce moyen nous pouuōs fortifier nos ames & nos corps, pour plus aisément resister à ceste maladie.

Des plaisirs Veneriens ie diray seulement, que ie prie le lecteur de se souuenir de la responſe, qui fust faite a celuy, qui demandoit quand il falloit chercher la compagnie des femmes, toutes & quantes-fois, que tu voudras t'affoiblir. Or tout nostre but icy doit estre la conseruation des forces.

Chacun se doit regler en sa maniere de viure, vser de bonnes viandes, aisees à digerer, & fuir tout excez tant en quantité, qu'en qualité, & principalement l'vsage des fruicts nouueaux, qui engendrent mauuais suc, qui ne sont point de garde, qui incontinant se gastent, & s'entichent, appellez proprement par les Latins *fugaces*: I'excepte les cerises, dont l'vsage moderé est fort sain.

Comme il est bon de se tenir proprement & nettement en sa maison, & en ses habits, ainsi est-il bien necessaire de

tenir son corps au dedans pur & net: partant ceux, qui sont subiets à quelques infirmitez, & qui amassent quelques mauuaises humeurs, seront soigneux de se tenir le ventre bon, & de se purger par medicamens doux & gratieux, qui leurs seront ordonnez par leurs medecins ordinaires.

Mais pour ce que i'entends, que l'on desire, quelques remedes preseruatifs pour les pauures, qui seront tousiours bien & charitablement receus par les Medecins de ceste ville, quand ils les voudront consulter, i'adiousteray icy quelques medicamens aisez a preparer & de peu de frais, dont ils se pourront aider pour la precaution.

Il faut donc, comme nous venons de dire, que chascun soit soigneux de se tenir le corps net, pur, & perspirable. Ceux, qui mangēt beaucoup, qui font beaucoup de sang, qui ont le foye chauld, se feront tirer iusques a neuf ou dix onces de sang: Ils se purgerōt deux ou trois fois le mois de medicamens doulx, comme par exemple en temps pluuieux, & tel que nous l'auōs eu quasi iusques a present, ils vseront des pilu-

les ſuiuantes:

℞. pilularum Ruffi. ℥. ſ. Malaxa cum ſyrupo conſeruationis citri: fac pilulas iij. Da manè paulò antè iuſculum.

Autrement, & en ſaiſon plus chaude & ſeche ils vſeront de ce medicament.

℞. foliorum ſennæ mundatorum. ℥. ſ. Infūde & coque in decocto pectorali. In colatura diſſolue Catholici duplicati, & ſyrupi roſarum pallidarum laxatiui veteris an. ℥. I. fac doſim. da tribus horis ante iuſculum.

Au lieu de cela pour plus grande facilité, & a moindres frais, ils pourront prendre vne demi once de Senné, & la faire tremper & bouillir quelque temps dans vn bouillon, ou dans vn ius de pruneaux, le paſſer par vn linge net, & le prendre deux ou trois heures auant diſner. Ceux, qui auront plus de commodité, pourront au lieu de cela, prendre vne once de caſſe, ou deux onces de manne vne heure deuant diſner. Ie trouue bon l'vſage des remedes cordiaux: Mais le pauure peuple ſouuent abuſé en l'vſage, & ſoubs ce mot de cor diaux, auſquels il a recours, neglige les remedes de la preſeruation, principaux & neceſſaires, qui giſent a chaſſer l'hu-

meur, qui peut receuoir ou engendrer ceste grande & insigne pourriture, qui fait ceste maladie. Il faut donc auant toutes choses se seruir des remedes, qui espuisent les mauuaises humeurs, & puis auoir recours a ceux, qui peuuent alterer & changer la mauuaise temperature, & fortifier les parties nobles cõtre ceste grande pourriture.

Les remedes, que nous appellons Cardiaques, sont internes, ou externes. Pour les internes, le menu peuple se peut seruir de vray Mithridat, qui est fort recommandable pour son antiquité: pour l'authorité, qui luy a esté donnee par ce Prince, qui l'a inuenté, & en a souuent vsé: pour estre fort aisé a preparer, peu mixtionné, de peu de fraix, & de grande efficace. Cneus Pompeius apres la defaitte de ce grand Roy Mithridates en trouua la recepte en vn sien cabinet, escrite de la main de ce Prince, laquelle il tenoit parmy les choses plus pretieuses. Aucũs ont voulu dire, que Pompeius ne fist pas grand estat de ceste recepte, pour estre cõposee de peu de simples, & fort vulgaires.

Antidotus verò multis Mithridatica fertur

Consociata modis, sed Magnus scrinia Regis
Cum raperet victor, vilem deprendit in illis
Synthesin, & vulgata satis medicamina risit.
Bis denum rutæ folium, salis & breue granum,
Iuglandésque duas totidem cum corpore ficús:
Hæc oriente die parco conspersa Lyæo
Sumebat metuens, dederat quæ pocula tutor.

Ceste recepte estoit composee de deux noix seches, de deux figues de cabats, de vingt feuïlles de rüe broyees ensemble, auec vn grain de sel : Et portoit ladicte recepte, que quiconque vseroit a ieun de ceste composition, seroit asseuré de venin, & de poison pour vingt & quatre heures. Ceste composition peut seruir pour trois ou quatre matinees, & puis la reiterer, cõme on voul-dra, & prendre apres vn peu de vin blanc, pour ceux, qui ont accoustumé d'en boire le matin.

Ceux, qui ne pourront se seruir de ce remede vseront les matins, auant que sortir de la maison, de l'Opiate suiuãte:

℞. conseruarum buglossi, borraginis, nenupharis & rosarum an. ℥. ij conseruæ calendulæ. ℨ. x. Malaxa cum syrupo de limonibus, & fac Opiatam : De quà vtatur manè ad quantitatem nucis auellanæ, superbibendo parum vini albi.

Ceste opiate est bien temperee, qui ne peut eschauffer, ni apporter aucune incommodité, mais est fort bõne, profitable, & telle, que les apoticaires charitables la donneront au petit peuple a pris raisonnable : On en peut prendre la grosseur d'vne noisette, auec vne cuilleree de vin blanc pour ceux, qui ont accoustumé d'en boire.

Quant aux Cardiaques externes, ie ne puis estre de l'opinion de quelques sçauans medecins, que i'honore pour leur suffisance, qui ordonnent de porter sur le cœur vn sachet d'Arsenic : alleguans pour raison, que l'Arsenic par sa vertu exsiccatiue desech e l'humidité pourrissante, & pour experi ence, l'exẽple du Pape Adrian sixiesme, qui pour precaution de ceste maladie se seruoit de ce remede. A quoy il est aisé de respondre, que l'Arsenic desseche a cause de sa chaleur immoderee, & funeste: &

qu'il n'y a en l'vſage de ce poiſon aucune ſeureté, qu'vn bon Medecin ſe doibt touſiours propoſer : Que la ſeule experience du Pape Adrian, ou d'autre, ne peut valablement conclure, que ce moyen l'ait preſerué de la peſte : Que i'ay pour la deffenſe de mon opinion l'authorité de Meſſieurs mes collegues reconnus pour Medecins treſſuffiſans, qui auecques bõne raiſon ſont de meſme aduis, & ont par longue experience remarqué les mauuais effets de ceſte drogue, pour auoir veu aucũs de ceux, qui en ont vſé, auoir depuis eſté ſubiets au battement de cœur, autres decedez auant leur vieilleſſe, eſquels on a troué le cœur ſec & fleſtri : Entre autres ils aſſeurent, qu'vn gentil-homme, qui portoit ſur le cœur ce poiſon pour precaution de la peſte, alla iouër à la paulme, où il tõba mort toutſoubdain, lequel ayant eſté ouuert fuſt troué auoir le cœur ſec, noir, & vlceré : Auſſi eſt-il vray ſemblable, que le cœur eſchauffé ait attiré a ſoy ce poiſon, qui par l'aduis de tous les medecins eſt chauld au plus hault degré, cauſtique, & comme poiſon, ennemi mortel du

cœur. Ie ne ſçay, qui pourroit auoir introduict ceſt erreur, ſi ce n'eſtoit, que quelqu'vn euſt tiré ceſte recepte des Arabes, & que par ignorance de la langue, ou ayant trouué ce mot Darſeni, qui en Arabe ſignifie canelle, euſt pris ce mot pour le poiſon, que nous appellons Arſeni, & de la euſt faiſt vne pouldre d'Arſeni au lieu d'vne pouldre de canelle pour porter ſur le cœur, dans vn ſachet. Lequel erreur auroit depuis eſté ſuiuy, & defendu par aucuns ſçauãs Medecins, comme auiourd'huy toutes propoſitions ſont quaſi problematiques en Medecine. I'honore leur ſuffiſance: mais ils me pardõneront, ſi ie ne puis eſtre de leur aduis, & me permetront le mien libre, qui eſt, que nous ferions vn œuure charitable, & digne de nous, ſi nous pouuions oſter ceſte opinion erronee, qui eſt de dangereuſe conſequence, pour beaucoup de conſiderations.

L'vſage du vif argent me ſemble auſſi pouuoir apporter quelque nuiſance par ſa mauuaiſe qualité, non toutefois ſi dangereuſe, que l'Arſeni. Ie penſe, que c'eſt vn abus populaire de aucune-

s'en ſeruir pour la precaution de la peſte.

Nous auons dict cy deuant, que les mauuaiſes odeurs ne nous ſemblent aucunement bonnes pour Antidote de la peſte. Car puis que les eſprits ſont recreez & reparez par les bonnes odeurs, il eſt bien-vrayſemblable, qu'ils ſont aiſément offenſés par les mauuaiſes ſenteurs. Si le peuple ſe veut ſeruir de ce remede, il me ſemble, qu'il ne ſera point inutile, moyennant que ceſte ſenteur ſoit ſi doulce, qu'elle n'enteſte point, qu'elle n'empliſſe point, & n'eſchauffe point le cerueau, ains le fortifie, recree & repare les eſprits animaux & vitaux par ſa doulceur & ſouëfueté. A ceſte fin le peuple pourra porter vn petit bouquet d'œillets, ou vn orange, ou vn citron.

Si quelqu'vn plus curieux ſe veut ſeruir d'vn ſachet, ou eſcuſſon a porter ſur le cœur, il pourra vſer de la pouldre ſuiuante, qu'il aura a pris fort raiſonnable.

℞. roſarum rubrarum ſiccarum, florum violarũ, bugloſſi, meliſſæ an. ℥. ſ. ſantali citrini ℨ. iij. myrrhæ, thuris, ligni aloës, & ligni

Rhodij an.ʒ.ſ.corticis citri.ʒ.ij. Omnia contundantur, pulueriſentur, & includantur inter duos ſyndones interbaſtatos ad formam ſcuti, pro regione cordis.

Entre les remedes laxatifs & cordiaux ie n'ay point parlé de rheubarbe, de ſyrop de cichorec composé auec rheubarbe, de muſque, d'ambre gris, de perles d'or, de Coral, de Licorne, de Bezoard, de Mithridat, de Theriaque, de confection d'Alkermes, de Hyacintho, d'eaües Theriacales, Imperiales, des Marſepains, des mains de Chreſt perlees, des paſtes royales, des Condits cordiaux, ny d'infinis autres ſimples, & composez de grand pris, de grande efficace, & dont ie fais autant d'eſtat, qu'il eſt raiſonnable. Ceſte opulence de medecine, ceſte abondance & varieté de remedes doibt eſtre employee pour les riches, par l'aduis de leurs medecins, qui les choiſiront, feront meſler & preparer, comme ils iugeront neceſſaire, ayans eſgard a la maladie, qui court, a la ſaiſon, au temperament, aage, ſexe de ceux, qui les appelleront, a la region, & a pluſieurs autres choſes conſiderables.

Quant a la curation ie n'y ay point voulu toucher, pource qu'il est fort dãgereux, de se regler seulement aux preceptes generaux de la curatiõ, & chausser, comme on dict, toutes personnes a vne forme. Les Iurisconsultes disent, que *Theoriæ generales non bene informant animum practicum, qui consistit in singularibus.* Si ceste proposition est vraye en droict, elle doibt auoir plus de lieu en la medecine, & surtout en ceste maladie. Car elle chãge, comme vn Protee. La peste ne se trouue quasi iamais semblable, qu'en vne chose, que la plus grande partie de ceux, qui en sont malades, en meurent. Nous tenons, qu'il y a presque autant d'especes de maladies pestilentes, que d'annees, esquelles elles affligent le pauure peuple. Partant il faut varier la curation selon la diuersité de ceste maladie, de sa cause, & des diuers accidens, qui l'accompagnent, & auoir esgard, comme nous auons dict, a la saison, a la region, au sexe, a l'aage, au temperament, a la nature peculiere d'vn chascun, & a plusieurs autres conditions, que le medecin doibt considerer. Partant ce seroit vn grand

abus d'vser d'vne mesme methode pour guarir la peste. C'est pourquoy i'ay dict par cydeuant qu'il se faut aider de bons & prudens Medecins, & de Chirurgiés bien experimentés pour la guarison de ceste maladie. Ils ont assés de liures de ceste matiere escripts par les anciens & modernes ; Ausquels s'il se trouuoit quelque default es maximes generales, ou en la practique particuliere du mal, qui court a present, il sera amendé, & abondamment parfourni par les escripts de quelques doctes medecins de nostre faculté, qui donneront volontiers ce trauail a la santé publique.

Ie n'ay point voulu en ce petit traité recercher curieusemét vn amas & meslange de drogues, ains me suis contenté de choisir les plus simples remedes, en petit nombre, & de moindre pris, vtiles toutesfois pour la precaution de la peste, pour le soulagement & consolation des paures, en faueur desquels i'ay dressé cest aduis comprenant quelques preseruatifs generaux, qui doiuét estre generalement & tousiours employez en toutes sortes de peste, pour ce qu'ils combatent la nature vniuer-

ſelle de la peſte, de quelque cauſe, qu'elle puiſſe venir. Telles ſont les regles, tāt celles, qui ſont ordonnees par le magiſtrat politique, que celles, que chacun doit garder en ſon particulier, cy deuāt mentionnees, & autres ſemblables, que l'on y peut adiouſter. En ce nombre ie comprendray pour la concluſion de ce diſcours deux ſouuerains antidotes, dont on ſe peut ſeuremēt ſeruir en toutes ſortes de peſte pour la precaution.

L'vne eſt l'vſage du vin, qui par ſa ſubtilité paſſe fort aiſément, & par ſa force reſtaure promptement les eſprits, conforte le cœur, & les autres parties nobles: ie le tiens par l'aduis de nos anciēs & plus excellens Medecins de ceſte eſchole, deſquels i'honore la memoire & la poſterité, pour vn ſouuerain cardiaque: Ils l'appelloyent *Cardiacum Cardiacorum*: & tel ie l'ay experimenté pour m'auoir par la bonté de Dieu ſerui ſeulement par lauemēt, plus que n'euſſent faict quelques autres, qui ſont recommandés par leurs qualitez occultes. L'vſage en doit eſtre moderé, & ſe trouuera fort vtile tāt pris par dedās, qu'appliqué dehors pour le lauement des

mains,& du visage,specialemẽt à ceux, qui ont accoustumé d'en vser,& encores à toutes personnes, ausquelles pour vne plus particuliere circunstance il n'est point defendu.

L'autre antidote est l'electuaire, que l'on appelle *electuarium de tribus aduerbiis: Citò, longè, tarde*, tost, loin, tard : C'est à dire, se retirer bien tost du lieu infecté, aller bien loin,& reuenir tard: dõt on a faict ce petit distiche.

Hæc tria tabificam pellunt aduerbia pestem,
Mox, longè, tardè, cede, recede, redi.

Ceste cõposition a esté faite par l'aduis du grand maistre, qui a dit, n'y auoir point de plus excellẽt remede aux maladies,qui viennent de l'indisposition de l'air,que le changement d'air, & de lieu. Son truchement Latin donnant quelques preceptes pour la precautiõ de la peste a cõmandé de voyager. Les anciens bastissoyent tousiours le temple d'Esculape dehors les villes, pour nous donner à entendre, que l'air des champs est tousiours plus salubre, que celuy des villes. L'an 1580. la ville de Paris fust abandonnee de la plus part des personnes de qualité & de moyẽs,

qui se retirerent aux champs, à cause de la violence de la peste, qui persecuta fort les habitans. Graces à Dieu, nous n'auons encores aucun signe, qui conclüe necessairemẽt à vn euenemẽt si sinistre, comme il a esté dict cy deuant. Ce cas aduenant, dõt Dieu nous veuille garder, le souuerain preseruatif pour ceux, qui auroyent commodité d'en vser, seroit de se retirer bien tost en vn air salubre, & reuenir seulement, quand Aquilon le balay du monde auroit nettoyé ces ordures, & chassé de la ville toute la corruption, dont elle auroit esté souillee. Ceux, à qui ces moyens-là manqueroyent, ou qui autrement seroient necessitez de demeurer en la ville, se pourroyent seruir des regles cy deuãt mẽtionnees, & des remedes qui particulierement leurs seroient ordonnés par leurs Medecins. Mais sur tout ils auroyent à se souuenir de ne frequẽter aucunement les lieux infectez, ny les personnes commises pour traicter, solliciter, garder ou assister les malades. Ce n'est pas icy, qu'il se faut monstrer vaillant, ny aller des premiers à la charge, ains se tenir à l'arriere-garde, voire

pluſtoſt au bagage,loing des coups, & porter, pour deuiſe le mot du ſoldat Comique, *Hic ero poſt principia.*

AmyLecteur,le bō Dieu vous veuille preſeruer,& nous auſſi d'vne maladie ſi funeſte,& conſeruer en ſanté: Prenez en bōne part ce petit aduertiſſement,& *Candidus imperti meliora, vel vtere noſtris.*

A Paris ce douxieſme de Iuillet l'an 1606.

FIN.

